

Votre interlocuteur local :

Narbonne Insertion acteur de l'économie sociale et solidaire, labellisée ORDI 2.0



Vous souhaitez faire un don de votre matériel informatique

- Possibilité de collecte dans votre établissement
- Préparation des appareils à un réemploi
- Tri des déchets pour une valorisation en matière première secondaire
- Envoi des déchets ultimes vers des structures industrielles habilitées

- 1 Vous contactez nos services : **04.68.42.45.27**
- 2 Vous envoyez un inventaire de vos produits : ordi2@narbonne-insertion.com
- 3 Un seul interlocuteur à votre écoute
- 4 Vous recevez une attestation de don



Vous souhaitez acquérir du matériel reconditionné garanti

Suivant votre statut, vos besoins, nous pouvons trouver ensemble une solution informatique adaptée.

Tarifs : de 10 à 150 euros.

Vous êtes un acteur territorial, vous avez un projet pour lutter contre la fracture numérique, contactez nous.

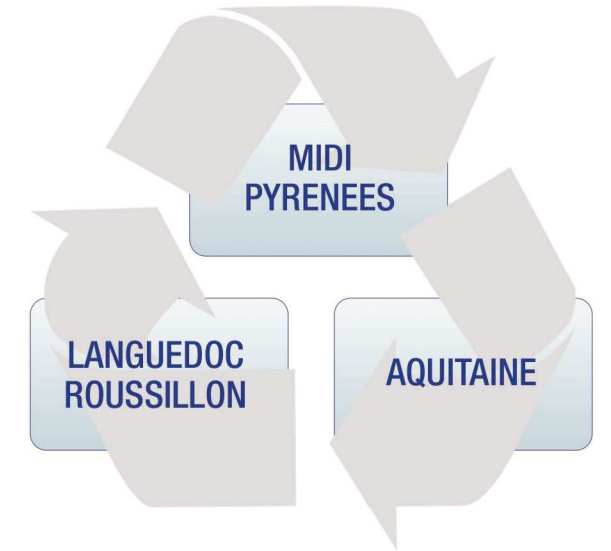
Un seul contact : 04 68 42 45 27



Narbonne Insertion, Parc d'Activités La Coupe, 29 rue Nicolas Leblanc - 11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 45 27 - Fax : 04 68 41 77 75 - Courriel : ordi2@narbonne-insertion.com
Site Internet : www.narbonne-insertion.com - N° de SIRET : 398 254 367 00053



Plate-forme Interrégionale Ord*i*2.0



RECUPERATION DE MATERIEL INFORMATIQUE ...



... REDISTRIBUTION DE MATERIEL INFORMATIQUE

« Réalisé avec le soutien de la Délégation aux Usagers de l'Internet et du Secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et du Développement de l'Economie numérique »

Narbonne Insertion

Narbonne Insertion, Parc d'Activités La Coupe, 29 rue Nicolas Leblanc - 11100 NARBONNE
Tél : 04 68 42 45 27 - Fax : 04 68 41 77 75 - Courriel : ordi2@narbonne-insertion.com
Site Internet : www.narbonne-insertion.com - N° de SIRET : 398 254 367 00053



2009

Lutte face à la fracture numérique

L'expression «fracture numérique» désigne le fossé entre ceux qui utilisent les technologies informatiques pour leurs besoins personnels ou professionnels et ceux qui ne sont pas en état de les exploiter faute de pouvoir accéder aux équipements ou faute de compétences.

Le Gouvernement français s'est engagé, avec le soutien de tous les acteurs de la Société de l'Information, à développer une filière nationale de collecte, de reconditionnement et de redistribution d'ordinateurs dans une démarche d'économie solidaire et de qualité environnementale.

Plate-forme
Interrégionale
ORDI 2.0

Administrations, collectivités, entreprises, artisans, universités, collèges, particuliers...

Plate-forme
Interrégionale
ORDI 2.0

Faire un don de votre micro-informatique c'est :

- ▶ Permettre à toutes personnes d'accéder à l'informatique à moindre coût
- ▶ Etre dans une démarche de développement durable
- ▶ Respecter la législation D3E
- ▶ Participer à la création d'emplois pour des personnes peu qualifiées dans le cadre des activités de l'économie sociale et solidaire



Vos garanties de sécurité :

- ▶ Destruction de vos données confidentielles
- ▶ Etablissement d'une convention de don
- ▶ Si besoin, la création d'un BSD (Bordereau de Suivi des Déchets) pour le reste de vos D3E

Vos avantages fiscaux :

- ▶ Réduction de votre AGEPHIP pour les entreprises (jusqu'à 50%) et de votre FIPHFP pour les administrations
- ▶ Actions de Mécénats dans le cadre de la fracture numérique : financiers ou en nature (remise d'un bien immobilisé,...)
- ▶ Démontrer votre démarche dans le cadre de votre responsabilité sociale et environnementale (RSE)

Un service complet de proximité

- ▶ Un inventaire de votre parc à récupérer
- ▶ Un service sur l'ensemble de vos D3E
- ▶ Une collecte possible dans votre établissement



Qui peut bénéficier de ces ordinateurs reconditionnés ?

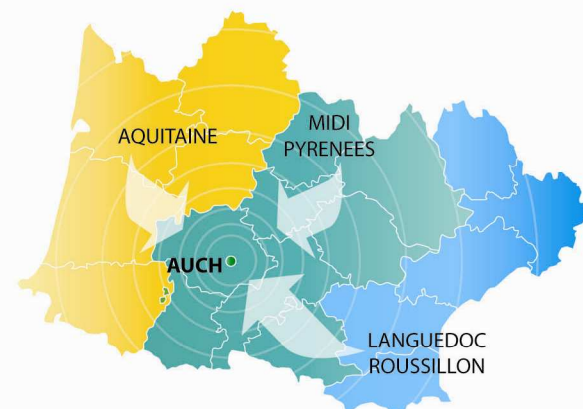
- Foyers défavorisés
- Les structures d'aides et d'insertion
- Les centres culturels et socio-éducatifs
- Les collectivités
- Les associations
- Ecoles primaires
- Maison de retraite
- Demandeurs d'emploi
- Etudiants



Janvier 2010

Constitution de 8 pôles régionaux

Afin de contribuer à la limitation du gaspillage de matériel informatique professionnel et pour accélérer l'équipement à bas prix des publics en difficulté économique, le Secrétariat d'État chargé de la Prospective et du Développement de l'Economie numérique a organisé le déploiement d'une filière nationale de collecte, de rénovation et de réemploi solidaire de matériel informatique baptisé Ordi 2.0.



2010

Ag2i, coordinateur interrégional :

« Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon »

- ▶ En partenariat avec des acteurs locaux, identifier les gisements d'ordinateurs usagés inutilisés et inciter aux dons.
- ▶ Organiser la mutualisation et la mise en synergie à l'échelle régionale des outils, informations et conseils les plus adaptés à la dynamisation des activités de collecte, de reconditionnement et de redistribution.
- ▶ Evaluer la démarche régionale et assurer la remontée d'informations quantitatives et qualitatives en terme d'équipements des publics défavorisés, de formation des personnes acquérant un matériel réformé.
- ▶ Aider des acteurs territoriaux à développer des actions pour lutter face à la fracture numérique.

Pour toutes informations sur les 3 régions : 05 62 05 33 98 - ag2i2@wanadoo.fr